

31.10.2014 - 15:35 Uhr

ICC Switzerland s'oppose clairement aux quotas d'immigration rigides

Zürich (ots) -

L'initiative Ecopop inquiète les entreprises internationales en Suisse. Ce texte fixe des limites rigides à l'immigration et vise par ailleurs à attribuer chaque année 200 millions de francs au financement de moyens de contraception dans le tiers monde. ICC Switzerland rejette clairement cette initiative extrême qui menace l'économie. La prospérité de la Suisse dépend de sa bonne intégration dans les réseaux internationaux. La flexibilité est nécessaire, aujourd'hui comme demain, ce qu'Ecopop ne permet pas. La votation aura lieu le 30 novembre.

L'initiative Ecopop vise à réduire l'immigration nette de 80 pour cent, à 16'000 personnes au maximum par an, soit 0,2 pour cent de la population permanente. Ce chiffre inclut les demandeurs d'asile, les Suisses de retour de l'étranger, les conjoints de personnes déjà établies en Suisse ainsi que les travailleurs. Une acceptation aggraverait la pénurie de main d'oeuvre qualifiée et obligerait les entreprises à délocaliser des emplois. Les activités en Suisse de sociétés internationales seraient particulièrement touchées. Ces sociétés sont très dépendantes des facilités liés à l'engagement de personnel. Le marché du travail suisse est trop petit pour offrir assez de main d'oeuvre qualifiée aux grandes entreprises suisses tournées vers l'international. L'économie nationale et la prospérité suisses seraient les premières victimes.

Dans le même temps, une limite rigide de l'immigration est totalement incompatible avec les accords bilatéraux. La voie bilatérale qui a fait ses preuves ferait donc finalement partie de l'histoire, ce qui serait fatal pour les entreprises internationales. La réduction de leurs activités dans notre pays toucherait les fournisseurs et prestataires de services. Une limitation aussi rigide de l'immigration empêcherait de maintenir le niveau de performance économique de notre pays.

L'initiative Ecopop nuit à la place économique suisse et met les emplois en danger.

ICC Switzerland a été créé en 1922 par economiesuisse (auparavant Vorort), l'Association suisse des banquiers et la Chambre de commerce suisse en France. Le rôle d'ICC Switzerland est de donner l'accès aux entreprises en Suisse aux activités de l'organisation mondiale ainsi qu'à la Cour internationale d'arbitrage. www.icc-switzerland.ch

Contact:

Thomas Pletscher, Secrétaire général ICC Switzerland,
Mobile: +41 78 603 84 45, E-Mail: thomas.pletscher@icc-switzerland.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100016008/100763805> abgerufen werden.